

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du mercredi 23 juin 2021

Présents (voir feuille d'émargement) :

Invitée : Mme Nasser, du Conseil d'école

Secrétaire de séance : I. Basseux

Le quorum étant atteint, la séance débute à 17h05.

L'ordre du jour est adopté, tel qu'il avait été communiqué en amont. S'y ajoutent deux questions diverses soumises par les personnels :

- Comment seront réparties les tâches assurées par le Proviseur adjoint ?
- Quelle organisation, pour un enseignement hybride à la rentrée ?

Point 1 : Le compte-rendu de la séance du CE du 31 mars 2021 est approuvé à l'unanimité par les 14 présents.

Point 2 : Questions pédagogiques

1. Une année d'enseignement à distance : bilan

En préambule, M. Nonnenmacher revient sur une année difficile d'enseignement à distance qui a exigé de tous des efforts importants ; toutefois, il faut aussi saluer la découverte de nouveaux **outils**, et de nouvelles **compétences** qui ont été acquises par les **élèves** et les **personnels**.

Malgré le distanciel, les **axes prioritaires du projet d'établissement** ont été illustrés de façon convaincante :

- Pour le **développement de la pratique du français**, c'était la semaine de la presse, les enseignements artistiques (cinéma scolaire, théâtre...), la chanson francophone et le MUN, entre autres. Notons aussi le soutien en FLE ou FLS qui a été étendu au collège.
- En ce qui concerne l'**accompagnement des élèves**, les efforts se sont multipliés pour organiser de fréquentes journées d'intégration au cours desquelles les jeunes ont pu maintenir des contacts avec leurs professeurs et leurs camarades.
- Enfin, au sujet du **développement d'un esprit responsable**, le maintien de la semaine de l'environnement et du MUN ont entre autres permis de nourrir cet axe du projet d'établissement.

Dans les quelques jours à venir, sans doute dimanche ou lundi, seront publiés les résultats d'une **enquête sanitaire**. Certes, les conséquences de la crise sont bien visibles, mais l'impact paraît limité.

Mme Bejjani intervient au sujet de l'**orientation post-bac** : sur la cohorte des futurs bacheliers, 25 élèves comptent commencer leur formation supérieure en France, 15 au Canada, 3 au Royaume-Uni et les autres dans d'autres pays, tels le Liban ou le Maroc. Les formations qu'ils demandent sont d'abord celles des métiers de la santé, puis celles de l'ingénierie (architecture, mais aussi informatique, par exemple) et enfin celles des domaines du droit ou du commerce. C'est donc une part importante de nos élèves qui choisissent la France, chiffre dont se félicite l'EFID dont la mission, comme pour tous les autres établissements du réseau, est de promouvoir les études supérieures en France.

1/6

2. Plan numérique d'établissement (cf annexe 03)

L'EFID s'est enrichie d'un nombre important d'outils, de compétences et d'innovations dont, entre autres, la refonte du site internet, le développement des classes connectées, l'essor du cinéma scolaire et la richesse de la formation continue. Le proviseur salue le travail de M. Sergent.

3. Section internationale

La **section internationale américaine** créée cette année a été marquée par le succès. Certes, les actions en partenariat avec l'école américaine de Djeddah ont été mises à mal par la crise sanitaire, mais cette première édition a valu à nos élèves de solides progrès en anglais. Tous les élèves de la classe de 6^{ème} concernée ont d'ailleurs été validés pour un passage en 5^{ème}. La future classe de 6^{ème} a été constituée par la commission d'affectation le 14 juin dernier. Par ailleurs, la visite de M. Jackson, proviseur de l'American International School of Jeddah, a permis de relancer le partenariat. M. Nonnenmacher a en outre sollicité l'aide de Mme Larossa, IA-IPR d'anglais, qui assurera un suivi pédagogique dans le cadre duquel, si les conditions sanitaires le permettent, elle viendra en mission à Djeddah à l'automne. Travail avec les équipes de la section internationale et échanges avec l'ensemble des enseignants d'anglais des deux degrés sont au programme.

4. Classe théâtre

L'année prochaine verra également se compléter le cycle de la **filière culturelle à dominante théâtrale**. De la 6^{ème} à la 4^{ème}, donc, les élèves pourront par le théâtre s'épanouir artistiquement tout en consolidant leur pratique de la langue française. On pense également aux compétences orales, sollicitées dès la 3^{ème} à l'épreuve du DNB, puis entre 1^{re} et terminale, de l'épreuve de français au fameux « grand oral ».

5. Classe d'accueil en cycle 2

La **classe d'accueil** destinée aux élèves non francophones est elle aussi marquée par le succès : 10 élèves ont bénéficié de ce dispositif qu'on peut assimiler à une sorte de sas où l'on apprend le français comme langue de scolarisation. 6 d'entre eux ont pu être intégrés à temps plein à la classe correspondant à leur âge. Les 4 autres ont encore des progrès à faire, mais le chemin parcouru est déjà conséquent : deux passent en classe supérieure moyennant le maintien d'un dispositif FLE/FLS ; enfin, deux élèves sont maintenus dans leur classe pour une année supplémentaire.

Le dispositif est reconduit pour l'an prochain.

Point 3 : Vie de l'établissement

1. **Manifestations et projets culturels** (cf annexe 03): malgré le distanciel, les projets sont restés nombreux et de qualité : MUN francophone, défis numériques du Golfe, petits cinéastes du Golfe, classe culturelle numérique, etc.
2. **Cérémonie des bacheliers** : malgré une situation sanitaire contraignante, nous avons pu mettre à l'honneur nos grands élèves lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en deux fois, le 21 juin dernier.

3. **Formation des personnels** (cf annexe 04): cette année, de nombreuses formations ont eu lieu, tant au niveau du réseau Golfe de la Mlf, qu'à travers le forum pédagogique de la Mlf, ou en interne, avec des formations en numérique. Notons qu'il est peu probable que nos personnels, comme tous ceux de la Mlf, de l'AFLEC et des établissements homologués autonomes, puissent continuer à bénéficier du plan de formation de l'AEFE, qui exclut pour l'instant les inscriptions « à la carte ». Par ailleurs, 7 professeurs se sont inscrites à des Diplômes Universitaires d'enseignement (M1, puis M2) à l'INSPE de Caen (en partenariat avec la Mlf), dont 3 pour le 1er degré et 4 pour le 2nd degré. M. Nonnenmacher précise que l'EFID s'inscrit clairement dans une politique de professionnalisation de ses personnels, avec un financement des formations à hauteur de 50% ; à cette politique répondent courageusement des personnels soucieux de se développer.
4. **Sécurité sanitaire des personnels :**
Point de la situation vaccinale : vaccination complète (18% des personnels), vaccination partielle (71%) et absence de vaccination (11%).

Point 4 : Perspectives 2021-2022

1. **Voyages pédagogiques 2021-2022 :** 3 voyages sont a priori prévus, tout dépendant des conditions sanitaires :
 - CM2 : classe de neige à Villars de Lans (vers janvier 2022) ;
 - 2de : voyage en France : orientation et culture (janvier / février 2022) ; privés cette année de ce projet, les futurs élèves de 1^{re} pourront en bénéficier en principe ;
 - Collège : le voyage bisannuel des latinistes à Rome est envisagé pour le début 2022 ; s'y associeraient les élèves de première de la spécialité HLP, de facto concernés par la culture antique ; les présents voient favorablement cette initiative inédite mais certainement enrichissante ; un vote de principe lui est accordé.
2. **Mouvement des personnels et ressources humaines**
 - Mouvements de personnels connus à ce jour : (annexe 05) - tableau projeté lors de la séance.
 - Fermeture d'un poste de détaché en sciences physiques, en cohérence avec la structure pédagogique.
 - Le remplacement des personnels de droit local sera finalisé le dimanche 27 lors d'une réunion de la commission de recrutement.
 - Il serait souhaitable qu'à l'avenir le CDI soit confié à un personnel titulaire détaché professeur documentaliste.
 - À l'école, il faudrait favoriser le recrutement d'un personnel titulaire supplémentaire, la situation actuelle correspondant à un encadrement « plancher », donc a minima en termes de présence de titulaires.

3. Déroulement de la rentrée scolaire 2021

- Personnels :
 - Permanences administratives (accueil du public) : jeudi 26 août 2021 à partir de 12h
 - Prérentrée des personnels : mardi 31 août (8h30) et mercredi 1er septembre 2021
- Classes, dans l'hypothèse d'une rentrée sur site, en présentiel :
 - Rentrée des CP, 6ème et du cycle terminal : jeudi 2 septembre 2021
 - Rentrée des GS - CE1- CE2- 5ème-4ème: dimanche 5 septembre 2021
 - Rentrée des CM1-CM2 –3ème et 2nde : lundi 6 septembre 2021
 - Rentrée des autres classes maternelles TPS-PS-MS : mardi 7 septembre 2021
- Comme l'an passé, une deuxième rentrée « différée » est planifiée pour les élèves réinscrits tardivement : lundi 13 septembre 2021. Un délai nécessaire de traitement des dossiers est indispensable ; par ailleurs, il faut prendre en compte les difficultés liées aux seuils imposés par le nombre d'élèves par classe. Voir ci-après la question des effectifs.

4. Structure et effectifs prévisionnels

- On l'aura compris, le calendrier est lourdement affecté par les efforts financiers qui ont été demandés aux familles. Pour beaucoup d'entre elles, ce ne sont pas moins de 5 factures qu'il a fallu honorer, le règlement de la TVA (entré en vigueur en juin) étant venu s'ajouter à celui des frais de scolarité et de réinscription.
- Campagne des réinscriptions : 800 élèves sont considérés « en règle ». Ils constituent la base sur laquelle repose la structure pédagogique du moment. Manquent 300 élèves, dont 90 partants (dont 51 élèves de terminale). Le suivi des autres situations est chose compliquée. Il est par exemple fait mention de familles qui attendent la confirmation de la reprise des cours en présentiel pour s'acquitter de leurs démarches de réinscription ou d'inscription. D'autres sont concernés par de nouvelles inscriptions à finaliser, qui ne seront traitées qu'à la rentrée scolaire, a priori sans garantie, dans la limite des places disponibles, et, en tout état de cause, avec une rentrée scolaire différée au 13 septembre.
- On rappelle qu'un certain nombre de familles bénéficient de mesures particulières au regard de leur situation financière précaire, mais que certaines autres demeurent silencieuses à tort : tout doit être mis en œuvre pour qu'elles se rapprochent du DAF.
- La tension des délais est donc forte. Il est par exemple impossible d'ouvrir à la rentrée de nouvelles classes qui auraient pour fonction d'accueillir les indécis qui se seraient tardivement inscrits.
- Par conséquent, pour l'heure, la structure pédagogique devra a priori être resserrée, comme suit :
 - Maternelle : 1 PS – 2 MS – 3 GS,
 - Élémentaire : 3 divisions par niveau,
 - Collège : 3 divisions par niveau,
 - Lycée : 2 divisions par niveau.

5. Point sur la délocalisation : M. Lo Cunsolo fait un point de situation des aspects matériels du nouveau site :

- Électricité, climatisation et connexion internet sont fournis ou en passe de l'être, les dispositifs de sécurité-incendie sont opérationnels et la pose des revêtements du gymnase et des terrains de sport est programmée.
- UJC a signalé, oralement, ne pas être opposée à l'ouverture d'une entrée côté sud (maternelle). Cependant, cette entrée ne permettra que la dépose des enfants de maternelle et ne donnera en aucun cas l'accès à l'établissement, pour lequel il faudra passer par l'entrée principale (contrôles d'identité, des rendez-vous).
- Un nouveau service de restauration est prévu.
- Concernant les transports :
 - Les élèves pourront bénéficier d'un service de bus (porte à porte ; présence d'un surveillant à bord ; formules pour trajets simples ou allers retours). A ce jour les négociations ont permis d'aboutir à un coût unitaire annuel de 7600 SAR. Cependant un nouveau devis est attendu avec un prix peut-être plus attractif et des tarifs dégressifs pour les familles ayant plus d'un enfant.
 - Pour les personnels (PDL), on envisage soit une indemnité, soit un service de transport. Une décision sera rendue lorsque les tarifs réels du transporteur seront connus, sur la base d'une offre concernant 100 personnes environ.
- M. Gounouf évoque le contrat de bail dont les termes sont dorénavant finalisés et dont la signature est maintenant imminente, d'ici fin juin a priori. Le président d'UJC attend pour cela le transfert de propriété du PIF vers UJC, qui autorisera la signature prévue selon lui pour fin juin. **Les représentants des personnels demandent à être informés dans les meilleurs délais, lorsque le contrat sera signé ou s'il ne devait pas l'être.**
- L'autorisation d'exploitation accordée ensuite par la Défense civile saoudienne ne devrait pas poser de problèmes, tous les contrôles ayant déjà été effectués par une entreprise spécialisée dans ce domaine. Une visite de la sûreté diplomatique a eu lieu en mai. Les espaces seront délimités en accord avec les règles de sécurité.
- Il est précisé que les événements ont pris ces deux dernières semaines une tournure plus que favorable. Pas de risque « zéro » que l'on renonce au déménagement, mais les indicateurs sont positifs.
- Le Proviseur tient à rendre hommage à M. Lo Cunsolo pour le travail considérable accompli en vue de cette délocalisation, ainsi qu'au président du Conseil de gestion et au poste diplomatique, notamment M. le Consul général, pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'aboutissement de ce dossier.

6. Au sujet des certifications Cambridge en CM2, qui avaient été supprimées en juin par précaution sanitaire : il est proposé de les reporter au 1^{er} trimestre pour les futurs élèves de 6ème.

Point 5 : Questions diverses et remerciements aux partants

En réponse à la question posée par les personnels au sujet de la **répartition des tâches assurées par M. Poulain**, M. Nonnenmacher précise que le détail ne relève pas des compétences de cette instance, mais que tout sera prêt à la rentrée. Toutefois, voici quelques pistes : la gestion au quotidien des emplois du temps sera assurée par certains personnels de la Vie Scolaire, sous la direction de Mme Bejjani, CPE. Les examens seront organisés et suivis par un secrétariat spécifique composé de personnels éducatifs et enseignants désigné dès l'automne. Par ailleurs, les professeurs principaux encadreront probablement davantage les procédures d'orientation et de retour en France.

Une autre question a porté sur l'**enseignement « en hybride »**, si la situation sanitaire l'exigeait. Il est tout-à-fait envisageable lors des conseils d'enseignement de cette fin d'année de réfléchir aux modalités pratiques. En tout cas, aucune demande ou instruction officielle n'est parvenue pour l'instant à la direction de l'EFID. Notons simplement que le ministère saoudien envisagerait **une rentrée en présentiel en maternelle**, au même titre que le font déjà les crèches, ainsi qu'en élémentaire. Rien n'est pour l'instant dit de l'enseignement secondaire.

M. Nonnenmacher tient à remercier M. Poulain pour ses trois années de travail au service de l'école française internationale de Djeddah. Il remercie par ailleurs tous les membres de l'instance, ainsi que ceux du Conseil de gestion et du Conseil d'école, pour le travail réfléchi et constructif réalisé tout au long de cette année pour le plus grand bénéfice des élèves.

A titre personnel, il se dit très heureux d'avoir pu servir cet établissement et ses usagers durant sept années et d'avoir contribué à enrichir son identité :

- Dans le domaine linguistique, notamment par l'ouverture d'une Section Internationale américaine et d'un partenariat avec l'Institut du Monde Arabe ;
- Dans le domaine artistique, à travers la filière culturelle à dominante théâtre et d'une offre, sur le cursus collège, de quatre enseignements artistiques différents ;
- Dans le domaine du numérique, par un bond en avant notable ;
- Par une pédagogie affirmée de projet et d'épanouissement de l'enfant.

L'EFID est un établissement proposant dorénavant une offre très attractive, tant sur le plan pédagogique que sur le plan matériel, avec des locaux neufs.

Monsieur Nonnenmacher souhaite le meilleur à M. Fabrice QUIGNON qui lui succédera au courant du mois d'août.

Au moment de clore la séance, les représentants des parents et des professeurs remercient M. Nonnenmacher pour ces années de travail et de collaboration au service de l'EFID.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

M. Ian BASSEUX

